

FICHE TECHNIQUE

NACASA code 4010 (NETTOYANT SOLS ECOLOGIQUE)

PROPRIETES

Nettoyant écologique naturel pour sols huilés, cirés ou vitrifiés, pour encadrements de fenêtres, portes, pour carrelages, boiseries et matériaux de synthèse. N'agresse pas la peau, biodégradable. Sans conservateurs chimiques, sans chlore, sans ammoniac et sans phosphates.

COMPOSITION

Eau, tensio actifs anioniques et amphotères de graisse de coco < 5%, citral, sulfate d'argent, chlorophylle.

MISE EN ŒUVRE

Pour 1 litre d'eau, mélanger ½ bouchon de la bouteille de 1 litre (environ 10 ml). Ne pas surdoser, risque de traces d'application. Appliquer généralement en humide à l'aide d'une serpillière ou d'un chiffon. La méthode « spray » avec un pulvérisateur est également efficace pour déposer le produit. Frottez ensuite à l'aide de la serpillière ou d'un chiffon, puis laisser sécher. Repasser en frottant pour éviter les traces. Sur carrelages et autres supports très lisses, après nettoyage en humide, repasser à sec. Sur toutes autres surfaces laver en humide et laisser sécher. Les supports très encrassés pourront être nettoyés ponctuellement avec le produit pur, à l'aide d'un chiffon ou d'une éponge. Bien rincer à l'eau claire par la suite.

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, à l'abri du gel, emballages bien fermés.

CONDITIONNEMENTS

1 litre, 5 litres.

RECYCLAGE

Utiliser si possible tout le produit. Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 20 01 30

CONSIGNES DE SECURITE

Garder hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, laver abondamment à grande eau.

GISCODE : GU 40

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU